

## Conseils d'achat [www.motorradhandel.ch](http://www.motorradhandel.ch)

---

### Les 12 critères de qualité pour l'achat d'une moto ou d'un scooter: Recommandations de [www.commerce-moto.ch](http://www.commerce-moto.ch)

En comparant les prix de divers offres d'occasions, il faut tenir compte de différents points qui peuvent pousser fortement le prix de vente vers le haut ou vers le bas.

Si vous tenez à choisir **la meilleure offre, et pas juste l'offre la meilleure marché** sur [www.commerce-moto.ch](http://www.commerce-moto.ch) nous vous conseillons vivement de lire les informations ci-dessous.

Ces recommandations sont également valables si vous échangez une moto contre une moto neuve auprès d'un concessionnaire ou si vous voulez juste la vendre. Un concessionnaire doit aussi respecter ces critères afin que le véhicule puisse être revendu raisonnablement.

Il est normal que le montant pour la simple vente de votre moto à un concessionnaire soit plus bas que lors d'un échange.

Observez les conseils ci-dessous et vous trouverez certainement le véhicule juste pour vous parmi le choix que vous propose [www.commerce-moto.ch](http://www.commerce-moto.ch) (la plus grande offre de Suisse)!

#### Contenu:

1. **Motos certifiées cm**
2. **Première mise en circulation et année du modèle, l'âge du véhicule**
3. **Etat du compteur, kilométrage**
4. **Service fait**
5. **Pneus neufs**
6. **Expertise**
7. **Garanties**
8. **Ex-domicile**
9. **A vendre pour le compte d'un tiers**
10. **Importation par un importateur CH officiel ou importation parallèle**
11. **Pas accidenté**
12. **Equipement / transformations**

## 1. Motos certifiées commerce-moto.ch

Il s'agit là de véhicules qui correspondent aux **20 points du règlement de certification cm**.

Le concessionnaire/vendeur a suivi un cours y relatif et s'engage par écrit à certifier uniquement les motos qui correspondent ou surpassent les 20 points suivants.




Ceci est pour vous la garantie d'une moto dans un état irréprochable!


1. Garantie: le véhicule est livré avec une garantie
2. Il est possible de prolonger la garantie
3. Expertise : pas exigée avant 12 mois
4. Service: service d'occasion fait, carnet de service existant
5. Pneus: le profil est d'au moins 3mm
6. Prescriptions: le véhicule correspond aux normes CH
7. Accessoires/équipement: Mode d'emploi et trousse à outils existants
8. Non accidenté: le véhicule n'a subi aucun dommage dû à un accident
9. Véhicule CH: le véhicule a été importé par un importateur CH
10. Etat: le véhicule a l'air soigné
11. Eléments et composantes: ont été contrôlés et fonctionnent
12. Moteur, boîte de vitesse et transmission: ont été contrôlés et fonctionnent
13. Le véhicule est en stock auprès du concessionnaire
14. et il est enregistré et documenté auprès de [www.commerce-moto.ch](http://www.commerce-moto.ch)
15. Les descriptions du véhicule sont correctes et véridiques
16. Les véhicules vendus sont supprimés sur Internet dans les 24-heures
17. Les véhicules ont moins de 8 ans et ont moins de 50'000 km
18. Le vendeur reçoit le certificat signé par le concessionnaire
19. Le véhicule est proposé par un concessionnaire moto officiel
20. Votre concessionnaire moto est à votre entière disposition également après la vente!

© 2014 [www.commerce-moto.ch](http://www.commerce-moto.ch)



Si vous apercevez le logo certifié cm sur [commerce-moto.ch](http://commerce-moto.ch), vous ne serez sûrement pas déçu en allant voir le concessionnaire.

	Moto Star Thun Thun (BE) Händler	PIAGGIO Zip 50 4T	07.2006	16110 km	<b>990 CHF</b>	4.1/A1- Clever versichert bei <a href="http://baloisedirect.ch">baloisedirect.ch</a>
	Zweiradcenter Toggenburg Lütisburg (SG) Händler	PIAGGIO Zip 50 (45km/h)	04.2002	10790 km	<b>1090 CHF</b>	4.1/A1- Clever versichert bei <a href="http://baloisedirect.ch">baloisedirect.ch</a>
	TT Töffgarage Truttmann Cham (ZG) Händler	PIAGGIO Zip 50 4T	01.2007	1700 km	<b>1190 CHF</b>	4.1/A1- Clever versichert bei <a href="http://baloisedirect.ch">baloisedirect.ch</a>

Marquage du véhicule avec le certificat commerce-moto: 

La valeur d'un véhicule avec le certificat cm est augmentée de CHF 200.- à 600.- selon le prix de vente.

## 2. Première mise en circulation et année du modèle, l'âge du véhicule

La **1ère mise en circulation** (1ère MC) et l'année du modèle/année de fabrication peuvent être différents, c'est-à-dire que la moto a été mise en circulation pour la première fois une année après sa production.

Exemple:

- Année de fabrication 2005
- Mise en circulation (1ère MC) mars 2006

S'il n'y a aucune différence dans les véhicules des modèles/années de fabrication entre 2005 et 2006, il n'y a pas de problème.

C'est seulement si un véhicule est resté pendant plusieurs années chez un importateur et/ou concessionnaire, que la moto a certainement été vendue la première fois à un prix meilleur marché que le dernier modèle en cours. Cela peut être constaté grâce

- à des couleurs qui sont différentes selon l'année du modèle
- au formulaire de dédouanement 13.20
- aux différents équipements
- au no de châssis via l'importateur

## 3. Etat du compteur, kilométrage

L'**état du compteur** (c.-à-d. le kilométrage de la moto) a certainement la plus grande influence sur le prix d'un véhicule d'occasion.

En général, l'on peut observer que les motos d'occasion avec beaucoup de kilomètres (au-dessus de la moyenne) sont proposées à des prix trop élevés.

## 4. Service fait

Cette définition peut être interprétée au sens large du terme:

**Mais à partir de quel service?**

a) Service de mise à disposition d'occasions: il comprend en général un contrôle des niveaux, évent. vidange, pression des pneus, contrôles de tous les modules, course d'essai.

b) Pour les services faits à des intervalles réguliers selon les directives d'usine, p.ex. tous les 6'000 km (petit service à 6'000 km, grand service à 12'000 km), il est important de savoir si un petit ou grand service a été effectué. C.-à-d. qu'après un grand service, la valeur de la moto est plus élevée étant donné le prix des pièces de rechange et des matières consommables (env. CHF 600.- à 800.-), (par ex. 4 cylindres 1000 ccm) alors qu'un petit service se situe entre CHF 200.- à 300.-.

D'un autre côté, cela n'a pas de sens de faire un grand service si le prochain n'est prévu que dans p. ex. 3'000 km.

## 5. Pneus neufs

La désignation « nouveaux pneus » ne devrait être utilisée que si le pneu possède encore **plus de 90% de son profil**.

Il faut être prudent lorsque la moto n'a pas roulé pendant plusieurs années, selon sa position, les pneus ne correspondent plus aux normes. Cela est également valable pour un véhicule de 10 ans mais avec seulement 2'000 km qui probablement a encore son premier jeu de pneus.

## 6. Expertise

Les véhicules doivent avoir été expertisés à des intervalles réguliers selon les directives du Service des automobiles de Zürich:

Les motos doivent être expertisées la première fois quatre ans après leur première mise en circulation puis après 3 ans, puis tous les deux ans.

Lors d'un changement de propriétaire, les véhicules sont à expertisés si la dernière expertise date de plus d'une année et la première mise en circulation de plus de dix ans.

Vous trouverez dans la carte grise du véhicule la 1ère MC (mise en circulation) ainsi que d'éventuelles expertises.

Exemple 1: 1ère MC 20.05.2004

La prochaine expertise doit se faire en mai 2008, si vous achetez cette moto en janvier 2008, vous pouvez encore rouler 5 mois avant de la faire réexpertiser.

Exemple 2: 1ère MC 20.5.2000, dernière expertise en mai 2007, (4 ans et 3 ans, cela peut être différé selon la charge de travail du Service des automobiles)

La prochaine expertise sera nécessaire en mai 2009, si vous achetez cette moto en janvier 2008, vous pouvez encore rouler avec pendant 17 mois avant de devoir passer l'expertise.

## 7. Garanties

Il existe **différentes sortes de garanties**

- a) une garantie complète de 1 à 12 mois du concessionnaire
- b) une garantie d'usine toujours valable jusqu'à une certaine date correspond également à une garantie complète.
- c) une garantie pour frais de réparations, par exemple de Quality1 pour 12 mois.  
Cette garantie peut être comprise dans le prix d'achat, mais vous pouvez aussi la conclure auprès de la plupart des concessionnaires à vos frais. Dans ce genre de garantie, il est toujours précisé quels modules de construction sont compris dans la garantie.

Ne sont jamais compris dans la garantie : les pièces d'usure, les pneus, les services, etc. ainsi que bien évidemment les défauts qui ont été causés par votre propre faute.

Une garantie de 12 mois correspond à peu près à une valeur de CHF 300.- à 400.- (exemple pour une moto de plus de 500ccm)

## 8. Ex-domicile

Un véhicule à enlever **sur place** est normalement vendu sans garantie et comme **en l'état**. Ceci a des répercussions sur le prix, il s'agit dans la plupart des cas de véhicules plus âgés avec un nombre de km élevé, en mauvais état, chaîne, roue dentée et pignon usés, pneus à remplacer, etc.

## 9. A vendre pour le compte d'un tiers

Cela signifie que **le concessionnaire n'est aucunement responsable** de l'état, la garantie, etc. Ceci en particulier s'il est mentionné de prendre contact directement avec XXX. Dans ces cas, il faut être très prudent.

## 10. Importation par un importateur CH officiel ou importation parallèle

Depuis quelque temps, les **importations parallèles** (importations par des importateurs CH non officiels) sont autorisées. Il est difficile de savoir, qui a vraiment importé le véhicule. En cas d'achat, vous devez toujours demander qui a importé le véhicule en question.

Si dans la carte grise du véhicule il y a un X dans le no d'homologation ou si le no d'homologation est un X, le véhicule provient d'une importation directe ou parallèle.

Exemple pour une Honda Fireblade:

Importateur CH Homologation **6HA286**

Importation parallèle Homologation **6HX165**

**HA** signifie que le véhicule a été importé par Honda Suisse et **HX** qu'il s'agit d'une importation parallèle.

Malheureusement ceci n'est pas une garantie que le véhicule a vraiment été importé par un importateur CH

Nous ne nous étendrons pas sur les différentes catégories d'importation étant donné qu'il existe une multitude de sources dans une multitude de pays qui pratiquent ces importations parallèles. Soyez par contre particulièrement attentif à ce que le vendeur vous donne une garantie sur les services, les réparations et la disponibilité des pièces de rechange.

## 11. Sans accident

La définition de commerce-moto.ch pour des motos non accidentées signifie **sans dommages** causés par un accident.

Cela signifie qu'une moto qui a été endommagée suite à un accident peut à nouveau être considérée comme "à l'état neuf" en "remplaçant" (et non pas en réparant) les pièces endommagées/déformées: la moto ne présente plus aucune pièces endommagée ou déformée après l'accident, il n'y a pas eu de redressement de pièces.

Ceci est différent pour les voitures dont la structure peut être endommagée suite à un accident. Même si les pièces endommagées sont redressées, on parle toujours de voiture accidentée.

Une moto avec des pièces redressées non remplacées reste est considérée comme véhicule accidenté comme pour une voiture.

## 12. Equipement / transformations

Vous trouverez ici toute une **panoplie d'accessoires utiles et très appréciés** ou des positions d'équipement.

Exemples:

ABS, Navigation

Coffres latéraux, poches en cuir, Top-case

Silencieux spéciaux

Pare-brise

Chauffage poignée-selle

Des coffres latéraux/top-case, selon leur âge, peuvent par exemple augmenter le prix de CHF 500.- étant donné que le prix pour ces articles à neuf se situe au-dessus de CHF 1000.-.

Ces équipements ont une grande influence sur la valeur du véhicule.

Si vous procédez à des transformations, faites en sorte qu'elles soient légales et expertisables (ou conservez au moins les pièces originales!). Certaines transformations doivent être mentionnées dans le permis de circulation faute de quoi vous pouvez avoir de gros problèmes lors d'un contrôle de police.